

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVÉ**

République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 19/03/2024

Date d'affichage : 19/03/2024

Nombre de  
Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 09

Votants : 09

Le vingt-six mars deux milles vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

Étaient présents : AMBLARD Gilles, ZAESSINGER Cécile, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, VIDAL Carine, BENLIAN Lydie, CLAUZIER Manon, KHOUNI Jamila, BASSET Anselme

Étaient excusés : GAT Nicolas

Étaient absents : SABOT Nicolas,

Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

**OBJET : PARTICIPATION INTERVENTION MUSICALE 2022-2023 ECOLE DE  
BERZEME**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à un échange avec le maire de Berzème, la commune de Rochessaube participerait à l'intervention musicale faite pour les élèves de l'école sur l'année scolaire 2022-2023.

Suite à cet entretien et à la facturation du conservatoire, la commune de Berzème sollicite une aide financière auprès des autres municipalités, aide calculée au prorata du nombre d'enfants scolarisés à l'école de Berzème.

Les mairies concernées sont Berzème, Saint Giney-en-Coiron, Rochessaube et Scautre.

Deux enfants sur notre commune sont actuellement scolarisés à Berzème. Après délibération, et selon la demande de la commune de Berzème, le conseil municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer une aide de 86.71 € qui sera versée à la mairie de BERZEME.

Ainsi délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le maire  
Sébastien VERNET

La secrétaire de séance  
Lydie BENLIAN

